

au problème. J'ai le droit d'ajouter, je le crois, que tous les membres de la gauche sont également désireux de voir la présente situation se redresser, même si l'on n'apporte pas une solution permanente au problème.

Je désire faire quelques observations touchant les conditions qui existent dans la région d'où je viens; il est peut-être bon de renseigner la Chambre sur la situation dans laquelle se trouve la population du nord de l'Ontario.

La plupart des honorables membres ignorent peut-être que le nord de l'Ontario,—si non officiellement du moins dans la pratique,—constitue une province distincte et je vais établir la preuve de ce que j'avance. Le nord de l'Ontario embrasse tout le territoire compris entre la frontière manitobaine jusqu'à Mattawa et du district de Muskoka au chemin de fer Transcontinental, soit une superficie d'environ 1,000 milles par 250 milles. Est-ce parce que l'on considère que nous ne sommes pas assez civilisés que l'on refuse de nous traiter sur le même pied que le reste de la province? Je n'en sais rien; en tout cas, nous sommes traités comme une partie distincte de la province d'Ontario. Au point de vue financier, notre région est administrée par cet organisme spécial auquel mon honorable ami de Témiscamingue-Nord a fait allusion tout à l'heure, le service de mise en valeur du nord ontarien. Cette division reçoit chaque année une allocation de 5 millions de dollars pour les fins de la colonisation, c'est-à-dire pour l'agriculture, les chemins, les ponts et ainsi de suite. Il y a des années que cette somme est annuellement consacrée au développement de notre région.

Les représentants de notre parti à l'Assemblée législative et certes tous les membres de l'opposition provinciale ont tenté d'obtenir le bilan en détail du débours de cette somme, mais leurs efforts n'ont jamais abouti; de fait, on leur a même ri au nez. Le gouvernement provincial a voté, depuis 1929 à ces fins, chaque année, dans le nord de l'Ontario, une somme d'environ dix millions de dollars, mais il ne rend jamais ses comptes en détail. J'ai la certitude que ces sommes sont dépensées dans le nord ontarien; cependant, nous ne savons ni comment ni quand elles le sont, bien que nous sachions parfaitement quels sont ceux qui bénéficient de ces deniers publics. La distribution de ces fonds est laissée au pouvoir discrétionnaire de l'organisme désigné sous le nom de service de mise en valeur du nord ontarien.

L'hon. M. LAPOINTE: Est-ce une commission?

[M. Hurtubise.]

M. HURTUBISE: C'est une commission; elle représente le gouvernement provincial dans le nord d'Ontario. Cette organisation s'est servie de nos fonds publics pour des fins politiques et je me fais fort de prouver cette assertion. Je dis que nous voyons la couleur de ces dix millions que pendant deux, trois ou quatre semaines à l'époque des élections, et seuls des amis et des favoris politiques ont l'avantage d'en toucher une part, soit en obtenant certaines entreprises ou lorsqu'il s'agit d'assurer du travail aux leurs. J'ai sous les yeux la preuve de ces assertions.

On donne à entendre qu'une certaine somme d'argent sera versée en bloc au gouvernement provincial qui devra l'utiliser dans le nord d'Ontario et qu'il ne sera pas rendu compte de l'emploi des fonds. On nous demande de voter vingt millions et le premier ministre m'informe que le Gouvernement se propose de construire de quatre à six cents milles de nouvelles routes dans le nord ontarien. Il dit également que ces deniers seront remis à la province et que le gouvernement fédéral n'interviendra en rien dans l'exécution des travaux projetés parce que ce serait une infraction aux droits de la province. On nous demande de voter cette importante somme d'argent dont une partie ira à la province d'Ontario qui, à son tour, la remettra au service de mise en valeur du nord de la province pour servir à des fins politiques. Nous ne devrions pas voter de fonds lorsque nous savons d'avance qu'on les utilisera pour des fins politiques. Je tiens pour certain qu'au cours de la campagne électorale on demandait à ceux qui sollicitaient un emploi à la construction des routes s'ils étaient conservateurs ou non et s'ils devaient voter pour le parti. Avant de toucher un sou il leur fallait signer un affidavit attestant qu'ils avaient voté pour le candidat conservateur. J'ai ici le texte original d'un de ces affidavit.

M. CASGRAIN: Lisez-le.

M. HURTUBISE: Je vais d'abord le lire en français et le traduire ensuite en anglais. Voici le texte français:

District de Sudbury,
Province d'Ontario.

Moi, Aurèle Rhéaume, de la ville de Chelmsford, dans le district de Sudbury, fais serment et dis:

Que j'ai voté à la dernière élection le 28 juillet 1930 pour le candidat conservateur G. B. Nicholson.

Assermenté devant moi, ce 30^e jour de juillet 1930.

Aurèle Rhéaume.

(Signé) J. Alex Bastien, n.p.

La traduction anglaise est comme suit:
District of Sudbury,
Province of Ontario.